

REGLEMENT COUPES LIMOUSIN-PERIGORD
LIGUE NOUVELLE AQUITAINE EST
(Saison 2018/2019)

Les règlements sportifs généraux et particuliers s'appliquent dans leur ensemble sauf dispositions particulières énoncées dans le règlement de ces coupes.

Article 1 :

Dans le cadre de la délégation de pouvoir confiée aux Ligues Régionales et celle de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine, le secteur EST de cette dernière organise et contrôle ces coupes "LIMOUSIN-PERIGORD"

- ✓ La coupe LIMOUSIN-PERIGORD senior féminin
- ✓ La coupe LIMOUSIN-PERIGORD senior féminin
- ✓ La coupe LIMOUSIN-PERIGORD U20 M

Article 2 :

- ✓ Seniors : cette coupe est ouverte aux équipes engagées en championnat régional secteur EST Nouvelle Aquitaine ou en championnat de France NF3 ou NM3 ; l'inscription sera accompagnée d'un chèque de 50 € à l'ordre de la Ligue régionale de Basket Nouvelle Aquitaine.
- ✓ Jeunes : cette saison, seule une coupe U20M est organisée ; l'inscription est gratuite.

Article 3 :

Les rencontres des divers tours seront faites par tirage au sort, l'équipe évoluant dans une **division inférieure étant toujours l'équipe recevant**.

Le calendrier des divers tours sera établi en fonction du nombre de clubs inscrits, Les équipes de NM3 ou NF3 participeront aux tirages des 1/4 de finales.

Un **handicap de 7 points** sera appliqué par écart de division.

Un club exempt lors d'un tour ne pourra l'être dans les tours suivants.

Article 4 :

- ✓ les feuilles de match se feront par e-marque.
- ✓ les équipes 2 ou 3 d'un **même club ou CTC engagées sont nominatives** : un licencié-ée ayant participé à une rencontre (inscrit sur la feuille et étant entré en jeu) dans une équipe ne pourra participer aux tours suivants au sein d'une autre équipe de son club (ou CTC).
- ✓ Par souci d'équité, **un licencié ne peut figurer sur la feuille de match avec 2 fonctions (comme joueur ou entraîneur par exemple) quel que soit la division dans laquelle évolue l'équipe en championnat.**

Article 5 :

Les frais d'arbitrage seront partagés entre les 2 clubs à part égale.

NB : Tout point non précisé dans le règlement de ces coupes sera réglé par la commission sportive du secteur EST de la Ligue régionale Nouvelle Aquitaine.